

Image not found or type unknown



Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

Actualité législative publié le **06/12/2011**, vu **2463 fois**, Auteur : [Mailys DUBOIS](#)

Un décret modifie les modalités de fonctionnement du fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS), afin de prendre en compte les dispositions de la loi sur la récidive du 10 mars 2010. L'administration pénitentiaire devra notamment enregistrer au fichier les dates de mise et de levée d'écroû et la nouvelle adresse donnée à la sortie de détention.

[Décret du 2 déc. 2011 :JO, 4 déc.](#)